



Dans cette édition :

[Le réemploi à Mobil'idées](#)
[Assemblée générale](#)
[Commission cyclofem](#)
[La Durance à Vélo à Lyon](#)
[Déploiement Rézo Pouce](#)
[Rocade nord de Gap](#)
[Réservation dans les TER](#)
[Elections européennes](#)
[Agenda](#)
[Y a encore du boulot !](#)

Nous contacter :

5-7 place Jules Ferry
 05000 Gap
 04 84 13 19 01
 07 81 96 04 30
contact@mobilidees.org

A la Une : dossier réemploi des vélos

Ce dossier consacré au réemploi réunit plusieurs articles présentant les enjeux, le rôle de l'association et les actualités liés à cette thématique.

Très souvent, un vélo qui ne fonctionne plus est relégué dans un coin de garage d'où il y a de grandes chances qu'on ne le ressorte jamais. En France, selon l'[ADEME \(Agence de la transition écologique\)](#), 1,5 millions de vélos sont jetés par an. Dans le même temps, 3 millions de vélos neufs sont mis sur le marché.

A Mobil'idées, les vélos reprennent la route

Sacrilège, se dit Mobil'idées ! Depuis une dizaine d'années, non contente de défendre des mobilités douces et actives, l'association a développé des actions de plus en plus variées pour développer, d'abord sur le territoire gapençais, le réemploi des vélos.

Remettre au turbin les bicyclettes !

Un vélo inutilisé dans votre garage ? Apportez-le à Mobil'idées. Dès lors, une équipe de salarié.es et de bénévoles en fera un diagnostic. S'il est réparable, il sera réparé et revendu au local ou lors de Bourses aux Vélos, à prix abordable, pour reprendre du service auprès d'un nouveau ou d'une nouvelle propriétaire. S'il ne peut pas être réparé, il sera démonté, les pièces intéressantes triées et gardées. Ce qui ne peut être gardé sera trié (métaux, plastiques, ...) pour être déposé en déchetterie. En 2023, ce sont quelques 200 vélos qui ont été traités de cette manière.

Par ailleurs, Mobil'idées a établi depuis plusieurs années des conventions avec les [Communautés de Communes de Serre Ponçon-Val d'Avance](#) et [Champsaur-Valgaudemar](#), pour récupérer les vélos déposés en déchetterie. Cette récupération est rendue possible notamment par la mise en place d'espaces dédiés au dépôt des vélos en déchetterie, protégé des intempéries, le remplacement du pictogramme « Ferraille » (qui représentait un cadre de vélo!), un travail de sensibilisation des agents et un travail de communication auprès du public. Plus de 240 vélos sont arrivés au local par ce biais en 2023.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas

Un vélo qu'on ne jette pas, c'est un déchet un moins. A travers l'atelier d'auto-réparation où chacun.e peut apprendre à réparer et entretenir son vélo, Mobil'idées sensibilise aux réglages et au changements des pièces, à l'utilisation de pièces d'occasion, à l'entretien régulier qui permet de limiter l'usure des pièces, ou encore à la possibilité d'adapter un vélo à nos besoins, plutôt que d'en acheter un autre (pour monter des côtes, transporter des enfants, ...)

A la Une : Dossier réemploi des vélos (suite)

- A l'atelier, on peut aussi trouver à la vente, en plus de vélos réemployés, des pièces d'occasion à prix libre.
- Hors les murs, l'association continue à sensibiliser à l'importance du réemploi et à la réduction des déchets, à travers des ateliers d'auto-réparations mobiles, des ateliers « démontage de vélos », des animations ludiques telles que les vélo-smoothies, les vélos-rigolos ou les vélos générateurs d'énergie, etc.

Parce qu'il n'est pas toujours nécessaire d'acheter son propre matériel, Mobil'idées propose aussi à la location, à prix libre, des sacs de voyage, des porte-bagages, des cartes, des livres ... et même, des vélos ! Pour voyager, faire du VTT, se dépanner ...

Du réemploi très local

L'activité de réemploi de Mobil'idées s'étant fait connaître assez largement dans le département, nous avons été sollicités de plus en plus loin. Mobil'idées n'a pas pour vocation de développer une activité sur toutes les Hautes-Alpes, et ne considère pas pertinent de faire circuler des vélos sur plus de cinquante kilomètres pour les réemployer. Nous avons donc préféré essayer de soutenir le développement de structures locales, sur chaque territoire, qui soit en mesure de faire du réemploi de vélos et de sensibiliser à ses enjeux. C'est ainsi que La Chaîne Sud Alpes, réseau du réemploi des vélos, est née. Elle réunit à ce jour 9 structures des [Hautes-Alpes](#) et des [Alpes de Haute-Provence](#) prêtes à se soutenir mutuellement et à collaborer autour de leurs enjeux, pour mailler au mieux le territoire.

Des rencontres d'ateliers vélos francophones à Nantes !

Alors que le mois de Mars arrivait à sa fin, trois salarié.es de l'association se sont rendu.es aux [Rencontres Nationales de l'Heureux Cyclage](#), le réseau national des ateliers de réparation de vélo participatifs et solidaires.

Nantes ! Entre soleil et tempête amicale, quelle belle ville pour accueillir 250 ateliers de toute la France, avides de se rencontrer, échanger des pratiques, des éthiques, des expériences et des savoirs autour des thématiques qui nous traversent : le réemploi bien sûr, l'inclusion et l'accueil de publics variés, la pédagogie et l'éducation populaire, le contexte socio-économique de nos structures, les relations salarié.es-employeur.se.s, et bien d'autres sujets. La thématique à l'honneur cette année, « La mobilité et les actions des ateliers vélos dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) » qui a fait l'objet le vendredi soir d'une table ronde publique, avec des élus de communes et intercommunalités de Bretagne et Pays de la Loire. Enfin, le samedi s'est tenue l'Assemblée Générale du réseau, et Mobil'idées a renouvelé son implication dans la collégiale.

Défendre un réemploi solidaire, local, citoyen et non-lucratif

Malgré les caresses du soleil, retournons un instant au mois de Février, le 29 pour être précis, un jour pas commun. Alors que nous rattrapons notre retard sur les tours de soleil, à l'[Assemblée Nationale](#) - en présence de 150 personnes et avec l'intervention de [Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires](#) - les réseaux représentatifs des principaux acteurs du réemploi solidaire ont lancé l'[Union pour le Réemploi Solidaire](#) pour valoriser les actions et représenter les intérêts des structures de l'[économie sociale et solidaire](#) (ESS) spécialistes du réemploi et développer des projets structurants.



Photo 1: les déchetteries constituent un des maillons du processus de recyclage des vélos.



Photo 2 : Dans le local de Mobil'idées les pièces détachées des vélos recyclés sont soigneusement classées et rangées en attente de leur réutilisation.

A la Une : Dossier réemploi des vélos (suite)

A l'origine de cette union, le [COORACE](#), [EMMAÜS France](#), [ENVIE](#), [ESS France](#), [L'Heureux Cyclage](#), le [Réseau National des Ressourceries et Recycleries](#) qui réunissent 2000 structures de l'Economie Sociale et Solidaire. Elles ont formulé 7 propositions pour défendre et développer un réemploi qui s'appuie sur un panel de valeurs qu'elles portent : la sobriété, la solidarité, l'autonomie et la citoyenneté, la non-lucrativité, le circuit court, l'implantation dans le territoire. On y trouve par exemple la proposition de réserver une part du budget des éco-organismes au financement d'actions de sensibilisation des citoyens à la prévention des déchets ; celle de garantir l'accès à une offre de Réemploi Solidaire pour toutes et tous à moins de 15 minutes de chez soi ; ou encore la volonté de créer un école du Réemploi Solidaire pour proposer des formations au réemploi respectant ces valeurs. La journée de lancement a été l'occasion pour le Ministre d'inviter l'union à une rencontre au ministère pour définir de futures actions.

Que dit la réglementation ? La loi Anti-Gaspillage & Economie Circulaire (AGEC)

En 2018, une série de directives Européennes prévoit de nouvelles mesures pour la mise en œuvre d'une économie circulaire à l'échelle de l'Europe. En 2020, la France adopte la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite « Loi AGEC » ([texte officiel](#), [décryptage](#)). La loi comprend plusieurs axes :

- Sortir du plastique jetable
- Mieux informer les consommateurs
- **Lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire**
- Agir contre l'obsolescence programmée
- Mieux produire

L'une des mesures phares de ce texte, qui concerne les ateliers, est la mise en place de filières REP : les filières à Responsabilité Élargie du Producteur.

Les Filières à Responsabilité Élargie du Producteur

La REP en bref

Le principe de Responsabilité Élargie du Producteur est issu de la philosophie "pollueur-payeur" appliquée à la gestion des déchets : une structure souhaite produire des raquettes de tennis ? Très bien, mais elle devra assumer la gestion des déchets qui en découleront. C'est-à-dire qu'il revient à la structure qui produit d'assumer les coûts de la gestion : collecte, stockage, traitement des déchets.

Les filières à Responsabilité Élargie du Producteur ont pour objectif de mettre en œuvre cette obligation, en fixant des objectifs aux metteurs en marché en terme de réemploi, de valorisation de la matière.

Un Eco-Organisme, c'est quoi ?

Plutôt que de gérer individuellement ces objectifs, les producteurs ont la possibilité de mettre en place des structures collectives, agréées par l'État et à but non-lucratif, qu'on appelle éco-organismes. Les structures membres versent une éco-contribution à la structure qui doit ensuite mettre en œuvre des actions permettant d'atteindre les objectifs fixés à la filière.

Il contractualise avec des prestataires qui assurent la collecte et le traitement des déchets. Il peut, entre autres, contractualiser avec les collectivités territoriales dont les systèmes de collecte et de tri sont déjà en place, avec des structures de tri, de valorisation, ou de réemploi – telles que les ateliers d'auto-réparation de vélo, ou les ressourceries et recycleries.

Filière ASL : Articles de sport et de loisir – Carte d'identité

La filière qui nous concerne, nous, ateliers de réparation de vélo participatifs, est celle qui regroupe les Articles de Sport et de Loisir (ASL). D'entrée de jeu, la filière distingue deux catégories d'objets et matériels auxquelles elle fixe des objectifs distincts : d'une part, les cycles (vélos, trottinettes, skates, rollers, et autres matériels associés), et d'autre part les autres produits destinés à la pratique sportive et aux activités de plein air (raquettes, balles, skis, ...)

L'Eco-organisme agréé pour cette filière est Ecologic. Des objectifs de réemploi ont été fixés pour la filière. L'ADEME estime le taux de réemploi en 2021 de cette filière à 6,4 %. On estime que 50 % des ASL sont réemployables au moment où les utilisateurs et utilisatrices souhaitent s'en débarrasser : la marge de progression est donc importante.

Assemblée générale de l'association (10 avril)

Un groupe de personnes sous les marronniers de la Place Jules Ferry à Gap : on cherche qui a une bicyclette verte, qui a participé au Dérailleur en 2023, on compare la couleur de nos chaussettes... Après ce moment de rencontre entre adhérents et adhérentes, place aux temps officiels de l'assemblée générale de Mobil'idées. [Le rapport moral et le rapport d'activités](#) nous font revivre 2023.

Quelques chiffres : 462 adhésions enregistrées, 5 salarié.e.s, 174200 € de subventions (Etat, Région Sud, Département des Hautes-Alpes, Leader), et une collégiale composée de 8 membres pour mettre de l'huile dans les rouages.

Certains grands projets portés par les salarié.e.s et les bénévoles de l'association ont abouti en 2023, d'autres continuent ou se développent. Citons par exemple l'inauguration de La Durance à vélo, la rédaction de la [Charte de l'atelier](#), l'ouverture de la permanence mécanique vélo pour les femmes et minorité de genre, le 1^{er} festival Le Dérailleur, l'animation du réseau La Chaîne Sud'Alpes, la parution de la nouvelle Mobi'lettre. Les deux rapports sont votés à l'unanimité.

Deux temps conviviaux, organisés par Cyclofem et la collégiale nous permettent l'un de mettre les mains dans le cambouis (fabrication de clitoris à base de pneu, chaîne, ampoule de récup) et l'autre de réfléchir (Le Tour de France : bonne ou mauvaise idée ? le vélo avec ou sans assistance électrique ?).

L'assemblée générale est aussi le moment d'élire la collégiale : 4 membres quittent la collégiale (merci à Roxane, Gérard, Rémi et Magali), 4 membres restent (merci aussi à Emma, Karine, Vincent et Lucas), 2 nouveaux membres les rejoignent (bienvenue à Anet et Bernard). La nouvelle collégiale est élue, on range les chaises et on trinque à l'année qui vient. Les projets et activités ne vont pas manquer en 2024 : réaménagement des locaux, rédaction du nouveau projet associatif, rénovation du site internet de l'association, organisation de bourses aux vélos ou encore participation à la mise en place de l'auto-stop organisé avec le Département et bien sûr la préparation du 2^{ème} Dérailleur pour septembre.

L'association Mobil'idées, c'est 3 pôles (comptabilité, communication, ressources humaines) et c'est 6 commissions (lobbydoyer, évènementiel, permanences, cyclofem, brico-méca, vie des adhérents) : chacune et chacun peut apporter un peu de son temps, de son énergie, de ses idées. N'hésite pas à venir à une réunion d'un pôle ou d'une commission pour découvrir ce qui s'y passe, ou donne tes coordonnées pour recevoir les compte-rendus.

On se voit avant la prochaine Assemblée Générale ?

Commission cyclofem

De 16h à 19h un lundi sur deux, une équipe de Cyclofem (permanence réservée aux femmes et aux minorités de genre) accueille les adhérent.es à l'atelier. Au programme :

- bricoler son vélo bien sûr, s'entraider, apprendre à manier les outils,
- mais aussi concevoir une affiche à mille mains,
- consolider les arguments en faveur de ces temps-là (nos gestes ne sont pas les mêmes, faut le vivre pour le croire),
- préparer les futures sorties à vélo avec ou sans bivouac,
- poursuivre la production de clitoris en pièces de vélo (un upcycling qui pourrait aussi trouver une utilité hors de l'atelier, dans le cadre d'un partenariat avec le Planning familial),
- etc.

La commission Cyclofem est ouverte à toute personne qui est intéressée par le projet et qui se reconnaît dans la mixité que nous avons choisie - à savoir, les femmes et les minorités de genre. N'hésite pas à venir nous en parler ! (Nous, c'est Suzon, Odile, Anet, Camille, Louise, Jérôme, ...).



Photo 4: Equipe sortante de la collégiale



Photo 3 : La nouvelle collégiale

Prochaines réunions :

Lundi 13 mai de 16 à 19 h
Lundi 27 mai de 16 à 19 h
... un lundi sur deux avec ce créneau horaire.

La Durance à Vélo à Lyon

Les 9 et 10 mars dernier le château Montchat à Lyon était « la place où il faut être » quand on est féru.e de voyages à vélo. C'était ni plus ni moins le [festival européen « Osez le Voyage à vélo »](#) organisé par l'[AF3V](#) et la [Maison du vélo de Lyon](#).

Ateliers, conférences, spectacles, projections, stands, librairie tout était mis en œuvre pour étancher la soif de connaissances et de découvertes des plus novices aux plus aguerri-es des cyclotouristes.

Mais le stand qui a le plus marqué les esprits est sans doute celui de [La Durance à vélo](#) (en toute modestie). Simon, Pierre, Françoise et Camille n'ont eu de cesse de chanter les louanges de cet itinéraire nouvellement mis en tourisme dans les Hautes-Alpes*. Blagues à part, on peut raisonnablement dire que cet itinéraire a piqué l'intérêt des nombreux.ses visiteurs.ses (2500 personnes se sont rendues à l'évènement d'après les structures organisatrices).

Alors un conseil, enfourchez vite votre vélo avant qu'il y ait trop de monde !

*Souvenez-vous de l'article dans la dernière Mobelettre au sujet du bilan de la première saison touristique 2023 de La Durance à vélo.

Retour sous la forme d'un roman photo :



* Notre phrase d'accroche numéro 1



Nos collectivités locales et la mobilité

Déploiement de Rezo pouce : l'autostop sécurisé

Si vous vivez sur le territoire des [Hautes-Alpes](#), peut-être avez-vous vu fleurir ces curieux panneaux verts aux quatre coins du département... Certaines ou certains d'entre vous se sont peut-être également demandé : mais à quoi servent-ils ?



Photo 5 : Panneau marquant les arrêts Rezo Pouce

Heureusement, la Mobilette est là pour révéler ce mystère. Ces panneaux verts sont la matérialisation d'un nouveau dispositif porté par la SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) [Rezo Pouce – Mobicoop](#) et déployé par le Département des Hautes-Alpes et ses 9 communautés de communes. Dans le cadre d'un conventionnement avec le Département, Mobil'idées accompagne les communautés de communes concernant le lancement et l'animation de ce dispositif.

Rezo Pouce est un mélange d'autostop et de [covoiturage](#). C'est un réseau solidaire pour partager ses trajets du quotidien. Cette solution permet dans les zones rurales et périurbaines, de compléter la desserte par les transports en commun et de réduire le recours à la voiture individuelle. Grâce à de nombreux « Arrêts sur le pouce » (ces fameux panneaux verts fonctionnent comme des arrêts de bus) et à une application, il est facile de retrouver des voisin.es avec qui partager ses trajets. Pour sécuriser le dispositif chaque adhérent (conducteur et auto-stoppeur) est identifiable via une carte de membre, un macaron (sur le véhicule) et s'engage via une charte. L'inscription et l'utilisation de ce service sont gratuits.



Photo 6 : Exemple d'arrêt Rézo Pouce à Béziers

Le dispositif peut être utilisé de deux manières :

- **En mode application/site web** : vous préparez votre déplacement immédiat ou programmé en partageant sur l'application dédiée à ce dispositif vos trajets recherchés ou proposés. Le jour de votre déplacement vous vous rendez à l'« Arrêt sur le pouce » convenu.
- **En mode auto-stop** (sans préparation) : si vous êtes à la recherche d'un véhicule vous vous rendez directement sur les « Arrêts sur le pouce » ; en tant que conducteur.rices, vous êtes attentif.ves aux personnes qui pourraient se trouver sur ces arrêts.

Ce qu'il faut retenir sur le déploiement du dispositif dans les Hautes-Alpes :

- La **pose de plus de 500 panneaux** est en cours dans le département des Hautes-Alpes.
- Dans certaines communautés de communes, le lancement du service **débute mi-mai**. Des réunions publiques seront organisées pour informer les habitant.es et expliquer en détail le fonctionnement. D'ailleurs, si vous habitez sur le territoire de la [Communauté de Communes du Buëch Dévoluy](#), vous pouvez noter la date du mercredi 15 mai : une réunion publique ouverte à toutes et tous se tiendra dans la salle polyvalente de [la Roche-des-Arnauds](#) à partir de 20h30.
- **L'inscription est possible dès maintenant** : par voie digitale, en téléchargeant l'application ou sur le site web <https://www.mobicoop.fr/>, ou en se rendant en mairie (à Gap prochainement dans les locaux de Mobil'idées).

Lien vers le [site Mobicoop](#)

[Téléchargement de l'appli mobile](#)

Réservation place vélo sur les TER les WE/jours fériés

Aujourd'hui l'embarquement d'un vélo non démonté sur les TER des lignes [SNCF Gap Grenoble](#) et [Valence Gap](#) se fait sans réservation. Pour faire face aux pics de fréquentation de la saison touristique, la SNCF a décidé d'imposer à compter de 2024 une réservation obligatoire gratuite les samedis, dimanches et jours fériés du 1er mai au 29 septembre. (En ce qui concerne [la ligne Marseille-Briançon](#) aucune réservation n'est mise en place, la fiche horaire se contentant d'indiquer : En dehors des heures de pointe, l'emport des vélos ou trottinettes non pliés à bord des TER SUD est autorisé gratuitement, sans réservation et dans la limite des emplacements vélos disponibles.)

[Communiqué du collectif de l'Etoile de Veynes sur le sujet.](#)

Mais ce dispositif s'effectue sans adaptation de l'offre et la SNCF annonce ainsi que le nombre d'emplacements vélos disponibles sera :

- Entre 2 et 8 places selon les trains sur les TER Grenoble-Gap – Soit 26 places vélos /jour
- Entre 3 et 6 places selon les trains sur les TER Valence et Gap – Soit 12 places vélos/ jour.

Cette proposition constitue clairement une régression par rapport aux besoins actuels (une trentaine de vélos embarqués sur la ligne Gap-Grenoble le samedi 13 avril donc hors saison). Mobil'idées et les autres associations comme le [Collectif de l'Etoile de Veynes](#) ont décidé de publier leur position sur le sujet :

Dès à présent, l'offre ne répond pas à la demande et a fortiori dans le futur compte tenu de la croissance soutenue des déplacements à vélo. Or la SNCF ne s'engage nullement à ajuster son offre au cours des années suivantes. Par ailleurs les consignes qui accompagnent ce dispositif - ne pas emprunter les trains aux heures de pointe et interdiction d'embarquer dans le train suivant sans réservation en cas d'annulation du train réservé - semblent absurdes tant le nombre de circulations est faible (4 aller-retours par jour). Pour gérer les pointes de trafic, nous proposons que le système de réservation reste dans un premier temps expérimental et soit appliqué de manière très souple c'est à dire en acceptant d'accueillir des vélos sans réservation et sans amende dans la mesure où leur embarquement ne constitue pas une gêne patente pour les voyageurs. Un bilan sera effectué à l'issue d'une saison complète avec des associations représentant les cyclistes pour définir l'éventuelle pérennisation de ce dispositif et les ajustements à y apporter. Dès à présent nous souhaitons que la SNCF et la région s'engagent dans une démarche d'acquisition d'un matériel adapté à la demande actuelle et future.

[Lien vers le site de réservation de la SNCF](#) pour les lignes de la région AURA (Valence et Grenoble vers Gap)

Lignes concernées : GRENOBLE-GAP.

■ Période concernée par la réservation TER cyclo.
45 j au total.

■ Période travaux. La réservation sera donc neutralisée.

Janvier							Février							Mars							Avril																																	
Sam	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	Sam	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sam	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sam	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di																								
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30							
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30															
29	30	31												12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30								

Mai							Juin							Juillet							Août																																																	
Sam	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	Sam	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sam	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sam	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di																																								
1	2	3	4	5	6	7	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	27	28	29	30	31	31																																																
8	9	10	11	12	13	14	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
15	16	17	18	19	20	21	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31														
22	23	24	25	26	27	28	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																												
29	30	31	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																				

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre																																				
Sam	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Di	Sam	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sam	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sam	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di																											
1	2	3	4	5	6	7	40	1	2	3	4	5	6	44	1	2	3	4	5	6	48	1	2	3	4	5	6	7	8																												
8	9	10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	12	13	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
15	16	17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31														
22	23	24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	26	27	25	26	27	28	29	30	23	24	25	26	27	28	29	30	31																													
29	30	28	29	30	31	28	29	30	31	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																		

Tableau 1: en rouge les jours où la réservation est obligatoire

Rocade nord et aménagement cyclable

[La rocade nord sur le site de la DREAL](#)

Les études détaillées de la section nord de [la rocade de contournement de Gap](#) (ce tronçon va du giratoire de la Varsie jusqu'à la jonction avec la RN94 au niveau du carrefour avec la route descendant de [Romette](#)) ont débuté en 2023. Comme pour les autres sections de la rocade, la réalisation d'un aménagement cyclable est prévu le long de son tracé. **La livraison de cette section est prévue vers 2030.**

Une réunion publique d'information était organisée le 17 avril dans la salle de réunion de Romette par la [DREAL](#) (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) de la région Sud qui mène actuelle cette phase d'étude.

Le projet est actuellement dans une phase d'étude d'opportunité (il s'agit de déterminer s'il est opportun de réaliser la rocade nord). Il est prévu deux autres phases de concertation au cours des deux prochaines années. La déclaration d'utilité publique (DUP) qui fixera le tracé et permettra le lancement des premiers travaux est prévue au deuxième semestre 2026. Six variantes du tracé dont certaines utilisent une partie des RN85 (à peu près jusqu'à la route de la descente) et RD 92 (section rectiligne) ont été étudiées (emplacement des déblais/remblais et des protections acoustiques, principales caractéristiques des ouvrages d'art). Des carrefours giratoires sont prévus à la Varsie (existant), avec l'avenue du Cdt Dumont, avec le chemin de l'Oratoire (pour cinq des variantes), avec l'avenue Villarobert et à la jonction avec la RN94.

Comme sur les autres sections de la rocade, le tronçon nord s'accompagne de la réalisation d'une **piste cyclable**. Le sujet est très peu avancé car nous sommes dans une phase très amont. Mobil'idées a été consulté l'année dernière et l'association prévoit de participer aux prochaines consultations. Le scénario esquissé aujourd'hui (cf schéma ci-dessous) prévoit que le tracé réutilise au maximum les pistes cyclables existantes. Du coup la piste cyclable ne serait pas accolée à la rocade comme c'est le cas pour les sections centrale et sud.

Pour que cette piste cyclable excentrée soit utilisée il faut que sa jonction avec le reste du réseau cyclable de Gap soit réalisée. Mais la création d'une continuité cyclable ne rentre pas le domaine d'intervention du projet de rocade. Ces besoins sont à remonter auprès de la mairie de Gap.

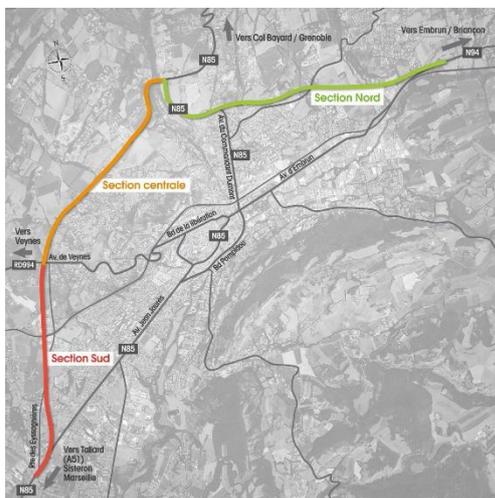


Figure 1 Tracé de la rocade de Gap (2021)



Rocade nord 1: Aménagements cyclables envisagés

Elections européennes : un enjeu significatif pour la transition écologique

[L'essentiel des européennes](#) : un site pour mieux comprendre les enjeux et les positions des différents partis.

[Les enjeux écologiques des élections européennes.](#)

Les [élections européennes](#), qui ont lieu le 9 juin, constituent un enjeu important pour qui se sent concerné par la transition écologique au cœur des actions de Mobil'idées. L'[Union Européenne](#) a engagé un programme volontariste avec le [Pacte vert européen](#) (réduction des émissions des gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030 par rapport à 1990 avec des déclinaisons dans différents secteurs : énergie, agriculture, déplacements,...) que la France seule n'aurait sans aucun doute pas mise en œuvre. Mais la priorité accordée à ces mesures est remise en question par les partis populistes et d'extrême droite au nom d'une forme de relativisme ou carrément par négation de l'origine humaine du réchauffement climatique. Ainsi des reculs importants ont été observés ces dernières années notamment dans le domaine de l'agriculture. Pour les prochaines élections européennes, chacun d'entre nous peut peser par son vote sur les actions qui seront menées dans les prochaines années pour préserver le climat et notre environnement.

Agenda

- **Jeudi 16 mai** : Jérémy vient nous parler de son voyage à vélo en Géorgie (de 8 à 19h30 au local de l'association).
- **Jeudi 23 mai** : autre soirée voyage à vélo (mêmes site et horaires)
- **Les mercredis 15, 22 et 29 mai de 18h à 20h30** : [sessions de formation mécanique vélo](#) ouvertes à toutes et tous au local de l'association.
- **mai** : opération nationale [Mai à vélo](#) : [détail des événements programmés](#).
- **17 au 20 mai** : Mobil'idées sera présente sur le stand de la Durance à Vélo de [l'Outdoormixfestival qui se tient à Embrun](#).
- **27 au 29 mai** : sur la ligne Marseille Briançon la [SNCF met à disposition des places supplémentaires pour le vélo](#) notamment pour ceux qui voudraient parcourir un tronçon de la Durance à vélo.
- **8 juin** : [Fête du vélo à Seynes les Alpes](#) – Animations Mobil'idées
- **4 au 7 juillet** : Venez participer en masse à la [Vélorution universelle Marseille](#) !
- **28 juillet** : [Fête du Vélo à Izoard](#) – Mobil'idées y tiendra un stand
- **28 septembre** : la deuxième édition de la fête annuelle de l'association – le **festival Le Dérailleur** - aura lieu au camping de la Baie St Michel à Chorges (nous contacter pour participer à la préparation)

Y a encore du boulot ! : le « contresens » de la rue Carnot

La mairie de [Gap](#) a choisi de faire de la [rue Carnot](#) le maillon central du principal axe cyclable de la commune de Gap. Pour ce faire les cyclistes allant vers le nord empruntent la partie de la chaussée attribuée aux véhicules motorisés (vitesse limitée à 30 km/h) tandis que les vélos allant vers le sud donc à contresens de cette voie à sens unique, circulent sur une partie du trottoir qui a été "confisquée" aux piétons. Aux heures de pointe, lorsque piétons, cyclistes et véhicules motorisés coexistent en nombre, cet aménagement engendre fréquemment des conflits entre usagers et peut potentiellement générer des accidents.

Le choix de la rue Carnot : une fausse « bonne idée »

Le trottoir qui a été réservé en partie aux cyclistes circulant en contre sens est tout au long de la rue Carnot trop étroit pour cet usage. Dans la partie la plus large de cet axe et la plus commerçante donc la plus fréquentée, la largeur du trottoir réservée aux piétons est insuffisante. La circulation de ces derniers est par ailleurs entravée par les arbres, poteaux et panneaux publicitaires mobiles qui les incite, dès qu'ils sont en nombre, à se déporter sur la piste cyclable. Dans la partie la plus étroite (à compter du cinéma en allant vers le sud) les piétons sont dans l'obligation de raser les murs et de circuler en file indienne s'ils ne veulent pas gêner les cyclistes (cf photos ci-dessous).

- Cet aménagement cyclable est **générateur de conflits** entre cyclistes et piétons.
- Il peut **engendrer des accidents** : mauvaise anticipation par le cycliste des déplacements des piétons, mauvaise manœuvre d'un cycliste voulant éviter un piéton (heurte d'une boule, ou d'un véhicule).
- Dans la partie étroite de la rue Carnot, il est **source de stress pour les piétons** en particulier pour ceux ayant des difficultés à se déplacer et pour les parents circulant avec des enfants en bas âge.
- Il **ralentit** de manière significative la **circulation des vélos** alors que ceux-ci sont souvent en transit.
- Cet axe est complètement **impraticable le samedi matin** lorsque le marché occupe la partie nord de la rue Carnot. Mais, contrairement aux conducteurs de voitures, les cyclistes ne disposent d'aucun itinéraire de rechange.
- Enfin il contribue à **diminuer l'attrait des commerces** de la rue Carnot en gênant la circulation des piétons qui viennent y faire leurs courses.



Photo 8 : la largeur limitée du trottoir n'est pas adaptée au trafic piéton de cette rue commerçante. Ceux-ci, lorsqu'ils circulent en groupe, tendent à se déporter sur la piste cyclable ce qui oblige les cyclistes à emprunter la chaussée à contresens. Ce mauvais aménagement peut être source de conflits et dans le pire des cas d'accidents corporels.



Photo 7: les piétons doivent circuler en file indienne et en faisant très attention aux cyclistes.

Piste cyclable du boulevard Pompidou : une solution viable et adaptée au besoin

La mairie a prévu depuis plusieurs années une requalification du **boulevard Georges Pompidou** qui devait, au moins à l'origine, comprendre **la création d'une piste cyclable dans les deux sens**. Celle-ci reprendrait ainsi le rôle de maillon central du réseau cyclable de Gap assumé aujourd'hui par la rue Carnot. Mais cette modification du boulevard est régulièrement repoussée et la création d'une piste cyclable le long de cet axe n'est plus évoqué de manière explicite. Pourtant le boulevard Pompidou est largement dimensionné pour accueillir une piste cyclable à double sens sous réserve d'accepter la suppression de quelques dizaines de places de parking.

La réalisation d'un aménagement cyclable boulevard Georges Pompidou qui devrait être accompagné d'une adaptation du rond-point des Cèdres, point noir évoqué par tous les cyclistes, **constitue un préalable évident à toute croissance significative de la part modale du vélo à Gap.**



Photo 9 : le choix de la mairie de dédier une partie du trottoir à un aménagement cyclable n'est manifestement pas entériné par ce commerçant.